

Spécialité : communication, spectacle

Option : agent polyvalent du spectacle

L'agent polyvalent du spectacle doit être capable d'intervenir dans un équipement culturel en matière de techniques du son, de lumière et de machinerie dans le spectacle vivant et l'événementiel.

I. Connaissances théoriques de base

1. Electricité

- Avoir des notions sur : la tension, le courant, l'énergie, la puissance, la résistance, le courant faible, le courant continu...
- Identifier les conducteurs, les câbles, les conduits et les moulures.
- Connaître les dangers du courant électrique sur une installation et pour les personnes.

2. Sonorisation et vidéo

- Connaître le matériel et les méthodes de diffusion.

3. Lumières et éclairages

- Connaître le matériel (différents types de projecteurs).
- Connaître l'organisation d'une régie.

II. Mise en œuvre

1. Electricité

- Utiliser les instruments de mesure et de contrôle (voltmètre, ampèremètre...).
- Protéger une installation (fusibles, disjoncteurs, prises de terre).

2. Sonorisation et vidéo

- Etre capable de mettre en place un système de sonorisation : console, périphériques, enceintes, microphones...
- Réaliser des branchements et des câblages.
- Améliorer le confort d'écoute.
- Réaliser une prise de son et en restituer la diffusion.
- Réaliser des branchements et des câblages.

3. Lumières et éclairages

- Installer le matériel selon un plan de feux.

4. Aspects organisationnels

- Pratiquer des manœuvres (manutention).
- Encadrer une manifestation (balisage).
- Monter et démonter le matériel (système modulaire).
- Expliquer le fonctionnement d'une machinerie de scène.

III. Calcul, lecture de plan, prises de mesures et schéma

- Calculer une longueur, un périmètre, une surface, un volume et une échelle.
- Faire des conversions de surfaces, de volumes.
- Savoir lire un plan, un schéma développé et de réalisation.
- Prendre des cotes.
- Connaître les normes d'une installation simple.

IV. Hygiène et sécurité du travail

- Connaître les règles de sécurité qui s'appliquent dans les E.R.P.
- Avoir des notions sur la réglementation spécifique des salles de spectacle.
- Connaître et respecter les règles d'hygiène et de sécurité :
 - sécurité liée aux produits, aux matériaux utilisés (nuisances, nocivité, toxicité, blessure, coupure, brûlure, risque électrique...);
 - sécurité des installations (notions de matériels électriques), sécurité des personnes ;
 - sécurité liée au métier : manutention de charges lourdes, risques liés à la coactivité ;
- Connaître et porter les équipements de protections individuelles nécessaires (gants, chaussures de sécurité, casque, masque respiratoire...).
- Avoir les gestes et postures adaptés.
- Maîtriser la classification et le stockage des matériaux (classement UPEC).
- Connaître les différents types d'extincteurs et savoir les utiliser.